

**Groupe Communiste et Républicain du Front de Gauche  
au Conseil Départemental de Seine-Maritime**

*M. Pascal MARTIN  
Président du Conseil Départemental  
Hôtel du Département  
Quai Jean Moulin  
76100 ROUEN*

*Rouen, le 15 septembre 2017*

*Objet : Question orale*

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions arrêtées par notre règlement intérieur, vous trouverez ci-joint le texte d'une question orale que je souhaite vous poser lors de la prochaine session de notre Conseil Départemental du 25 septembre au sujet du financement du projet routier de contournement Est de Rouen.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de toute ma considération.

Stéphane BARRÉ  
*Conseiller départemental  
Président du groupe*

Monsieur le Président,

Comme vous avez pu le constater à travers la presse et nos initiatives publiques, les élus Communistes / Front de Gauche de la Métropole rouennaise, des Départements de Seine-Maritime et de l'Eure, de la Région et des municipalités concernées, sont opposés au tracé du projet routier du Contournement Est de Rouen qui a été imposé unilatéralement par les services de l'Etat en 2013. Nous ne sommes pas les seuls. Des élus de différentes sensibilités politiques, dont des maires de l'Eure et de la Seine-Maritime réunis au sein du collectif ACCES sont également mobilisés contre ce mauvais tracé.

Cette opposition est fondée sur une analyse critique et étayée par des caractéristiques qui ne répondent pas aux objectifs assignés, à savoir le désengorgement du centre-ville de Rouen et la desserte du Grand Port Maritime de Rouen.

Nous avons eu l'occasion ici même, lors du débat que vous avez organisé en séance le 20 juin 2016 à la demande de notre groupe, de développer nos arguments pour démontrer qu'en l'état il ne décongestionnera pas de manière significative le trafic routier, en raison notamment des péages qui seront imposés aux utilisateurs. A contrario, il génèrera une augmentation du trafic notamment poids lourds provoquant de très fortes nuisances et des taux de pollutions dangereux pour la santé des populations notamment celles des communes du Sud du département et de l'Est de la Métropole.

Manifestement nous n'avons pas été suffisamment entendu mais nous poursuivrons nos démarches pour faire valoir nos positions que nous savons justes, pleines de bon sens et soucieuses de la santé des citoyens car vous l'aurez compris, nous sommes favorables à un tracé où toutes les populations de la Métropole et donc du département respirent mieux, que certaines ne soient pas sacrifiées au profit d'autres.

Un recours allant dans ce sens et reprenant nos arguments a d'ailleurs été déposé par l'intermédiaire de nos avocats auprès du Conseil d'Etat.

Malgré tout, au cours de ce débat du 20 juin 2016, comme à l'occasion de la réponse que vous avez apportée en séance de notre Conseil le 5 décembre 2016 à la question de notre collègue Ludovic Delesque relative au financement de ce projet, nous avons bien noté votre volonté, et par voie de conséquence votre engagement, de ne pas exposer notre collectivité à une participation financière excessive au titre de ce contournement routier dont le plan de financement pharaonique s'approchera sans nul doute du milliard d'euros car vous le savez, dans ce type de projet, l'addition finale est toujours plus conséquente puisqu'elle s'accompagne de nombreuses incertitudes.

Notre collègue s'inquiétait à l'époque des déclarations du Président du Conseil départemental de l'Eure qui venait d'annoncer son refus de participer au tour de table budgétaire.

Pour le rassurer, vous aviez alors annoncé que le Conseil régional s'engageait à hauteur de 50 % de la part de financement restant à charge des collectivités, soit plus de 120 millions d'euros. Les autres 120 millions devant être répartis entre les deux départements, la Métropole et la Communauté d'agglomération Seine-Eure.

Vous faisiez état également du courrier du 2 décembre 2016 que vous aviez adressé à Madame la Préfète pour lui indiquer que notre « *Conseil départemental serait appelé à décider du montant de sa participation après négociation avec les autres collectivités concernées* ».

Enfin, vous aviez conclu votre réponse en indiquant que, je vous cite : « *Le Département de la Seine-Maritime a vocation à prendre toute sa part dans le financement de cette infrastructure mais rien que sa part, c'est-à-dire qu'il n'a pas vocation à se substituer au financement des autres collectivités* ».

Quelle fut donc notre surprise lorsque nous avons appris par voie de presse que le volet à charge des collectivités locales venait de faire l'objet, par une signature publique de ses trois présidents, d'un engagement de la Région, de notre Département et de la Métropole pour un total de 245 millions d'euros dont 22 pour notre collectivité à la place des 15 prévus initialement.

Ce montant étant considéré par les 3 signataires comme « *la garantie du financement intégral de ce volet à charge des collectivités locales* », il convient par conséquent d'admettre que les parts que devaient assumer le Département de l'Eure et la Communauté d'agglomération Seine-Eure ont bel été bien été compensées par les trois autres collectivités.

Nous souhaiterions donc obtenir ici des éclaircissements sur cette évolution évidente de vos engagements d'autant plus que, contrairement à vos propos de décembre, la part départementale de financement a été annoncée sans que notre Conseil ait eu à se prononcer sur son montant.

Enfin, s'agissant des 6,5 millions d'euros que notre Département a prévu pour financer intégralement le barreau de Quincampoix, il est précisé que le coût de cette opération s'ajoutera à la participation départementale déjà consentie pour le contournement.

Or, dans vos engagements du mois de décembre, vous aviez indiqué que dans les négociations « *le Département de Seine-Maritime aura aussi à faire valoir quelques points de discussion, notamment une valorisation de l'engagement qu'il a pris d'aménager une bretelle d'accès à l'A28 à partir du secteur de Quincampoix* ».

Visiblement à défaut de valoriser cet investissement pour baisser la participation du Département au financement du contournement Est, ces 6,5 millions viennent s'y ajouter sans oublier les 1,6 millions supplémentaires réservés aux travaux dits « structurants » soit plus de 15 millions d'euros d'augmentation qui porte la contribution départementale à doubler en l'espace de quelques mois. Inquiétant quand nous savons que ce projet est sous-évalué et qu'il nécessitera sans aucun doute d'autres rallonges budgétaires y compris de notre département.

L'addition s'annonce salée !

Voilà Monsieur le Président les différents aspects sur lesquels nous souhaitons aujourd'hui obtenir des explications.